

Paris, le 30 janvier 2001



Groupe Chaulage

Monsieur le Directeur,

Le Groupe Chaulage du COMIFER a rappelé dans plusieurs publications, la première fois en 1995 lors du Congrès GEMAS-COMIFER, qu'un apport de calcium ne peut pas remonter le pH d'un échantillon de terre. Il est en effet établi depuis très longtemps que l'ion  $\text{Ca}^{2+}$  est un acide de force négligeable.

Il est donc indispensable de ne pas entretenir la confusion, courante dans les milieux agricoles, d'un lien causal entre calcium et pH. Or, dans la présentation des résultats d'analyse de terre ou les commentaires, il est utilisé couramment plusieurs termes inappropriés, voire faux (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive) :

**Amendement calcique et/ou magnésien** : doit être remplacé par le terme *Amendement minéral basique (calcique ou magnésien)*. La norme NF U 44-001 est modifiée dans ce sens et va être prochainement publiée.

**Bases échangeables** ( $\text{Ca}^{2+}$ ,  $\text{Mg}^{2+}$ ,  $\text{K}^+$  et  $\text{Na}^+$ ) : il faut remplacer ce terme par *Cations échangeables*.

**Etat calcique** : à proscrire et à remplacer par le terme *Statut acido - basique*.

**Recalcifier, Recalcification** : ces termes se limitent au seul calcium. Il n'y a donc pas de préoccupation de pH. Dans le cas contraire il vaut mieux utiliser les termes *Chauler, Chaulage*.

**Acidité de réserve** : ne plus utiliser. Préférer l'acidité titrable jusqu'à un pH donné.

En ce qui concerne l'**acidité**, préférer l'utilisation de indicateurs analytiques suivants :  $\text{pH}_{\text{eau}}$ ,  $\text{pH}_{\text{KCl}}$ , teneur en carbonates, taux de saturation, teneur en calcium....

Pour la **CEC**, préciser systématiquement la méthode utilisée (méthode Metson à pH 7 ou bien méthode au pH du sol).

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir examiner avec soin vos bordereaux de rendu d'analyse pour y modifier les termes prêtant à confusion.

Nous vous remercions de votre contribution à la vulgarisation de cette nouvelle approche et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Groupe Chaulage du COMIFER.